

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR **DU 1^{er} AOÛT 2020** **Siège de la FFF**

Présents : BIZEUL Thomas, CZWOJDZINSKI Laurent, DEMAREZ Jean-Jacques, FOIRET Pascal, LACHIZE Didier, LANIER Jérôme, LUZINSKI Geoffrey, RIVENEZ Charles.

Excusé : BOLLET Laurent, ZAMO Jean-Pierre

Invitée excusée : CYGAN Nadine

Ouverture de séance à 9h00.

ACCUEIL PAR LE PRESIDENT

En ouverture de ce CDN, le président, Jean-Jacques DEMAREZ, présente les excuses de Laurent BOLLET, absent pour raisons professionnelles et Jean-Pierre ZAMO, absent pour raison familiale, ainsi que Nadine CYGAN pour raisons personnelles. Il exprime sa joie de pouvoir enfin se retrouver après les derniers mois compliqués en raison du COVID.

Avant d'ouvrir les débats en respectant l'ODJ, Jean-Jacques DEMAREZ qui aime la transparence, tient à éclaircir une situation malsaine suite à une rumeur qui aurait été propagée par un membre du CDN au sein d'une de nos plus grandes SR, comme quoi une grande majorité des membres du CDN ne lui faisait plus confiance. Sans vouloir connaître l'auteur de cette rumeur, et afin que cette rumeur soit confirmée ou infirmée, un tour de table a été effectué à ce sujet et les 7 élus présents ainsi que les 2 absents interrogés par mail et texto ont unanimement renouvelé leur totale confiance à notre président jusqu'à la fin du présent mandat. Toutefois 3 collègues sur 9 réservent leur envie de continuer à travailler de la sorte si certains ne changent pas de comportement.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

A la suite du communiqué de l'UNAF Nationale concernant la réduction des sanctions infligées aux joueurs suspendus, Jean-Jacques nous informe avoir reçu un certain nombre d'appels à ce sujet, très positifs de la part des arbitres, un peu moins de la part des instances. Il est précisé que la communication UNAF ne pouvait avoir lieu qu'après la publication officielle du PV notifiant cette décision.

Le courrier de l'UNAF sollicitant une revalorisation des indemnités de matchs pour les arbitres fédéraux du secteur amateur n'a pas reçu l'attention souhaitée. Seuls les arbitres féminines (ainsi que les arbitres du secteur professionnel) ont obtenu une revalorisation minimale. L'UNAF regrette que les JAF, les F4 et les arbitres N3 n'aient pas été intégrés dans cette revalorisation.



Les travaux du groupe de travail de la LFA sur l'arbitrage ont été retardés à la suite du report des réunions. Les travaux ont repris début juillet avec la constitution d'ateliers spécifiques au sein du groupe de travail. Chacun de ces ateliers a, pour l'instant, effectué un inventaire de situation avant analyse des pistes de réflexion. Jean-Jacques et Nadine figurent chacun dans un des deux groupes et nous feront régulièrement un point étape sur l'avancement des travaux.

APPROBATION DU PV DU CDN DU 19/05/2020

Le PV de la réunion du CDN du 19/05/2020 est adopté à l'unanimité des membres participants.

FINANCES – C. RIVENEZ

La dernière fiche navette de SR pour la précédente saison a été réglée. Il reste encore quelques factures d'assurance à régler par certaines SR.

La subvention du national accordée à la SR BRETAGNE pour l'organisation du 44^{ème} congrès a été remboursée par cette dernière.

Celle pour le challenge PETIT va également être faite dans des délais très brefs.

Concernant le challenge TRICOT-LABBE, il est acté que la SD72 conserve la subvention versée car l'organisation de ce rassemblement est reportée sur la saison 2020/2021.

POINTS SUR LES AG DES SR – P. FOIRET

Faisant suite au dernier Conseil National où les présidents de SR présents, ou leur représentant, ont indiqué les dates prévisionnelles de leur AG, il est effectué une première répartition des représentants du CDN afin d'assister à ces AG. Il est précisé que la tenue de ces AG est toujours incertaine en raison des différents protocoles sanitaires mis en place sur les territoires, ainsi que sur l'évolution encore incertaine de la situation.

L'Assemblée Générale électorale de la SR Guadeloupe s'est déroulée le 26 juillet. Comme il nous en avait informés, Didier GENIES ne s'est pas représenté à la présidence de la SR. Il a été remplacé par Jacky PEROUMAL. Le CDN remercie Didier pour les services rendus à l'UNAF pendant sa présence au sein de la SR Guadeloupe, et félicite Jacky pour son élection. Le CDN se tient à sa disposition pour tout renseignement dont il aurait besoin dans le cadre du début de sa mission.

AG ELECTIVE DU 09 JANVIER 2021 A VICHY – JJ. DEMAREZ / P. FOIRET

Le courrier d'appel à candidature pour la COE (Commission des Opérations Electorales) a été envoyé. Une candidature officielle a été reçue. Plusieurs SR ont fait part de leur souhait de mandater un membre pour cette COE. Le CDN est dans l'attente des candidatures qui doivent être reçues pour le 08/09/2020. En fonction du nombre de réponses reçues, le tirage au sort pour désigner les 5 membres sera effectué en suivant.

Le courrier d'invitation à cette AG est préparé et présenté aux participants à cette réunion. Les modalités de frais de déplacement seront les mêmes que pour l'AG d'hiver 2020, tout en précisant que les fiches de frais devront impérativement transiter par les SR afin de limiter le nombre de lignes comptables pour notre commission finances.

Un document de présentation des candidats au CDN, ainsi que les candidats présidents de SD pour le Conseil National est présenté. Ce document sera envoyé à chaque candidat afin de préparer une présentation similaire pour chaque candidat.



L'ordre du jour préparé lors du dernier Conseil National est précisé et validé par le CDN. L'IFF (Institut de Formation du Football) sera sollicité pour détacher des intervenants extérieurs lors des ateliers spécifiques.

Le centre sportif sera questionné sur les dispositions éventuelles liées au protocole sanitaire en fonction de l'évolution de la situation. Ce point pouvant impacter sur la capacité d'accueil de l'amphithéâtre, du réfectoire et des hébergements.

COMMUNICATION

• NEWSLETTER – J. LANIER

Différents thèmes en vue de la diffusion de la prochaine newsletter sont évoqués, en particulier, les possibilités d'adhésion en ligne (via le site national) ou de règlement en ligne (via les sites régionaux ou départementaux), l'annonce du congrès 2021 à Troyes, ainsi qu'un rappel sur les différents partenariats

• VIDEO – L. BOLLET

Les premières images du tournage en vue de la vidéo promotionnelle UNAF nous ont été transmises par Laurent BOLLET. Ces images ne donnent pas satisfaction pour diverses raisons dont l'absence de visibilité de l'UNAF tant au niveau sonore (dialogue des arbitres) que visuel (logo UNAF, équipement, gourde, etc...) ainsi que le non-respect du script prévu initialement. De ce fait, le CDN, à l'unanimité des membres présents, souhaite qu'un nouveau projet soit présenté afin que celui-ci réponde à l'attente de nos SR et SD pour l'aide au recrutement et la fidélisation de nos adhérents.

Le Président Jean-Jacques DEMAREZ, ainsi que les membres du comité présents, regrettent devoir reculer une nouvelle fois la parution de cette vidéo, mais préfèrent inviter le représentant de la société COMQUEST à la prochaine réunion du CDN pour décider d'une manière collégiale de la suite à donner à cette vidéo plutôt que de la diffuser en l'état.

• SITE NATIONAL – J. LANIER / G. LUZINSKI

La campagne d'adhésion en ligne via le site national a été lancée cette semaine avec des retours positifs car près de 50 adhésions ont été enregistrées directement. Il est précisé que cette possibilité d'adhésion en ligne n'est offerte qu'en cas de renouvellement car l'adhérent doit se connecter sur le site à l'aide de son numéro d'adhérent, chose impossible pour tout nouvel adhérent. Ce nouvel outil est principalement dédié aux adhérents dont leur SD ou SR n'ont pas encore mis en place cette possibilité moderne d'adhésion mais ne veut absolument pas perturber les systèmes mis en place dans les différents territoires.

Quelques précisions sont apportées sur le fonctionnement à la suite de remarques émanant de certaines SR ou SD. En particulier, les SD sont automatiquement informées de l'enregistrement d'un adhérent sur la base MAGIC sous réserve que le correspondant MAGIC ait correctement complété le champ prévoyant l'adresse mail de correspondance. Afin d'éviter tout problème, il est demandé aux correspondants MAGIC des SR et SD de s'assurer des bons montants d'adhésion renseignés sur la base MAGIC, surtout si une modification a été votée en assemblée générale pour la prochaine saison.

Le versement des cotisations perçues par ce biais en direction des SD sera effectif 2 semaines avant la date prévue pour le versement des fiches navettes. Pour les SD en difficultés financières, une demande de reversement anticipé est toujours envisageable. Toute question sur ce sujet doit être transmise via la rubrique contact du site UNAF nationale.



CHALLENGE TEREYGEOL – T. BIZEUL

Comme évoqué lors du dernier Conseil National La SR Centre / Val de Loire s'est positionné pour organiser le challenge Tereygeol 2021. 2 sites sont en réflexion en fonction des dates envisagées (Loiret ou Cher). Après concertation au sein du CDN, il semble préférable d'organiser ce challenge à la fin des vacances scolaires (vendredi 29 et samedi 30 octobre 2021 ou samedi 30 et dimanche 31 octobre 2021) afin de permettre un retour des participants le dimanche 31 octobre ou le lundi 1^{er} novembre avant la reprise scolaire. Une réponse définitive sera donnée par la SR Centre / Val de Loire courant septembre.

CONGRES A VENIR – T. BIZEUL

Le comité d'organisation du congrès 2021 à Troyes continue à œuvrer pour la bonne tenue de cette manifestation.

Le Conseil National ayant voté pour la tenue d'un congrès tous les 2 ans, la SR Bretagne s'est positionnée pour assurer la tenue du congrès 2023 sur ses terres.

Comme évoqué lors du dernier Conseil National, la SR Bourgogne / Franche-Comté a été approchée par le maire d'une ville de son territoire pour l'organisation de cette manifestation en 2025. Cette sollicitation demande confirmation et la commission congrès se tient à la disposition de cette SR pour l'aider dans les démarches préparatoires.

JURIDIQUE – G. LUZINSKI

A la suite de l'arrêt des compétitions en mars, le nombre de dossiers ouverts en cours de saison s'élève à 50 dossiers. Compte tenu de l'arrêt prématuré des compétitions ce nombre demeure, hélas, encore trop important.

Il est rappelé aux SR et SD qu'en cas de changement de délégué juridique régional (DJR) ou départemental (DJD), il appartient au président de chaque entité de solliciter auprès de la commission juridique nationale (Geoffrey LUZINSKI) l'attribution et/ou le retrait des codes d'accès à SAJES.

Par ailleurs, à la suite de certaines difficultés rencontrées par certains DJD, il est rappelé que tous les DJR ont la possibilité de pallier à ces problèmes. La méthodologie a été rappelée lors des journées de formation juridique et l'information est présente dans les clés USB remises à chacun des participants à ces formations.

ADHESIONS / MAGIC – L. CZWOJDZINSKI

La campagne d'adhésions démarre lentement en comparaison avec la précédente saison avec 2402 adhérents enregistrés au 1^{er} août, soit un différentiel de -630 adhésions. En fonction des SR, voire des SD, la situation est disparate et dépend beaucoup des campagnes d'adhésions débutées par les SD, mais surtout avec la suppression de l'ensemble des rassemblements de fin de saison qui permettent traditionnellement de débiter les renouvellements. Les risques de report des stages de rentrée des arbitres au niveau régional ou départemental accroissent encore cette situation pessimiste. Il est donc demandé aux SR et SD d'être proactives sur leurs territoires pour anticiper cette situation délicate.

Il est à noter que la saison 2019/2020 a vu le nombre d'adhérents diminuer pour s'établir à 13 880 adhérents (baisse de 776 unités). Ce chiffre est à mettre en corrélation avec la baisse des effectifs arbitres (-623 arbitres) selon le dernier bilan effectué par la CFA/DTA (23 632 licences arbitres enregistrées pour la saison 2019/2020).

De la même manière qu'avec SAJES, il est rappelé qu'il appartient aux présidents de SR et SD de demander auprès du correspondant MAGIC national (Laurent CZWOJDZINSKI) l'attribution et/ou le retrait des droits d'accès aux correspondants MAGIC du ressort de leur territoire.

JEU UNAF – T. BIZEUL

La 2^{ème} édition du jeu UNAF va prochainement débuter. Il est prévu de diffuser 2 sessions différentes. L'une sera ouverte aux arbitres en activité, la 2^{ème} étant réservée aux autres adhérents (ex-arbitres, sympathisants, etc...). La liste des lots est préparée en collaboration avec les différents partenaires de l'UNAF.

COURRIERS RECUS

- Courrier de remerciement de Mme LANTON Jacqueline à la suite de l'aide apportée par la commission solidarité dans le cadre du décès de son époux.

QUESTIONS DIVERSES

- Compte-tenu du report de l'AG électorale de l'UNAF Nationale à janvier 2021, une proposition de plannings des réunions du CDN et du Conseil National jusqu'à la fin du mandat (Voir ci-après). Afin d'anticiper sur les réservations des salles à la FFF pour le début de la prochaine mandature, une ébauche du planning des réunions et manifestations suivantes est également en cours de préparation.
- L'UNAF s'interroge sur les conditions de reprise des activités football, ainsi que sur la reprise des matchs amicaux. Le protocole de reprise ne fait pas état de la situation des arbitres pour cette reprise. Ce point étant du ressort de la CFA/DTA, et des organisateurs de compétitions, une demande de précisions sera envoyée à la CFA/DTA.

PLANNING DES REUNIONS DU CDN

CDN : samedi 19 septembre 2020 à 9h00 à Paris (FFF)
CDN : samedi 24 octobre 2020 à 9h00 à Paris (FFF)
Conseil National : samedi 21 novembre 2020 à 9h00 à Paris (FFF)
CDN : mercredi 16 décembre 2020 à 21h00 en visioconférence
AG électorale : samedi 9 janvier 2021 à 9h00 à Vichy

Clôture de séance à 17h00

Le Président de l'UNAF
Jean-Jacques DEMAREZ



Le secrétaire général
Pascal FOIRET

